



Communication concernant les exigences relatives à la publication  
d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers  
(SFDR)



Les risques de durabilité sont définis comme un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance (ESG) qui, s'il se produit, pourrait potentiellement ou effectivement causer un impact négatif important sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données environnementales, sociales ou de gouvernance difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, rien ne garantit que ces données seront correctement évaluées.

Les risques de durabilité sont identifiés, gérés et contrôlés dans le cadre de la procédure de gestion des risques de la société de gestion.

Dynasty AM intègre les risques de durabilité dans son processus d'investissement à l'échelle de la société et dans son cadre de recherche standard, et est signataire du PRI des Nations unies.

Le cadre d'analyse financière standard de la société de gestion s'efforce de prendre en compte toutes les informations susceptibles d'avoir un impact significatif sur les investissements de la société et se divise donc en une analyse financière classique de l'investissement possible complétée par une analyse de critères financiers supplémentaires incluant, mais sans s'y limiter, des questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ces analyses complémentaires peuvent être basées sur les données, modèles et analyses fournis par un prestataire externe et peuvent être complétées et/ou adaptées par nos propres points de vue et analyses. Sur la base de ces analyses financières et extra-financières, l'investissement sera considéré en tenant compte de tous les risques et avantages pour le portefeuille dans la réalisation de son objectif d'investissement. Aucun investissement éventuel ne sera exclu de facto sur la base de ces analyses extra-financières. De plus amples informations sur la politique ESG peuvent être obtenues à l'adresse suivante : [www.dynasty-am.lu].

La société de gestion considère que les risques de durabilité pourraient avoir un impact négatif réel ou potentiel limité sur la valeur des investissements de la société à moyen et long terme.



Les Fonds ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales, et n'ont pas comme objectif l'investissement durable (comme prévu par les articles 8 ou 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers).

La société de gestion considère que les risques de durabilité sont susceptibles d'avoir un impact négatif réel ou potentiel limité sur la valeur des investissements de la société à moyen et long terme. Les risques que la Société considère comprennent :

- les risques de réputation, tels que le boycott d'une entreprise, qui pourrait entraîner une diminution de la valeur des investissements (risque de marché), une moindre capacité à lever de la dette, ce qui aurait un impact sur sa capacité à remplir ses obligations (risque de crédit), ou la disparition d'acheteurs pour les instruments financiers d'une telle entreprise (risque de liquidité) ;
- le risque physique, qui est le risque d'une fréquence accrue de phénomènes naturels perturbateurs (inondations, tempêtes, sécheresses ou vagues de chaleur), qui peuvent avoir un impact sur la chaîne d'approvisionnement des entreprises (risque opérationnel), les empêchant d'atteindre leurs objectifs de vente et entraînant une diminution de la valeur (risque de marché) ; et
- le risque de transition, c'est-à-dire le risque d'évoluer vers une économie moins polluante et plus verte. Certains secteurs économiques pourraient être profondément touchés, voire disparaître, par exemple le secteur de l'énergie et les acteurs trop dépendants de la production de combustibles fossiles qui ne sont pas en mesure de se diversifier ou de modifier leur image.

